

L'Obs 11/03/22

# Le protocole sanitaire à nouveau assoupli dans les écoles dès lundi 14 mars

Brassage entre niveaux scolaires, procédure pour les cas contacts et fin du port du masque... Le ministère de l'Éducation a dévoilé les modifications du protocole sanitaire anti Covid-19 dans les écoles.

Par L'Obs avec AFP

· Publié le [10 mars 2022 à 21h22](#)

Temps de lecture 2 min

Avec la [fin du masque obligatoire](#) dans les classes lundi, le protocole contre le Covid-19 sera à nouveau assoupli dans les écoles, a indiqué jeudi 10 mars le ministère de l'Éducation, avec notamment plus de brassage et des élèves considérés comme cas contacts qu'ils soient masqués ou non.

Après l'annonce la semaine dernière [par le Premier ministre](#) de la fin du port du masque obligatoire partout sauf dans les transports, y compris à l'école, au collège et au lycée, pour tous les élèves et les personnels, le ministère a précisé que le protocole sanitaire passerait « du niveau 2 au niveau 1 » dans les établissements scolaires.

La suite après la publicité

## Les restrictions supprimées pour le sport en intérieur

Cela impliquera davantage de brassage entre les élèves, qui pourront désormais être mélangés au-delà de leur niveau scolaire, mais en évitant les rassemblements importants. La pratique du sport pourra, elle, se faire sans restriction à l'intérieur. Les mesures relatives au lavage des mains, à l'aération et à la désinfection des surfaces sont quant à elles maintenues.

Le ministère recommande notamment, « dans un premier temps et dans la mesure du possible, de limiter les brassages trop importants entre groupe-classe et niveaux notamment pendant les temps de récréation et de restauration ».

## Des précisions sur les cas contacts

Ces derniers jours, les syndicats enseignants s'inquiétaient de la gestion des cas contacts au collège et au lycée, craignant que cela ne se « transforme en une usine à gaz de procédures », a expliqué à l'AFP le secrétaire général du SE-Unsa Stéphane Crochet.

Dans le secondaire, où les élèves n'étaient jusque-là pas considérés comme cas contact s'ils étaient vaccinés car ils portaient le masque, désormais « tous les élèves ayant partagé une classe avec le cas confirmé (classe de tronc commun, groupes de spécialités, options, langues...) sont considérés comme contacts à risque, sans distinction entre les élèves ayant ou non porté le masque », écrit le ministère dans l'actualisation de la Foire aux questions (FAQ)

sur son site internet. Pour ces cas contacts, le ministère recommande « *fortement le port du masque en intérieur pendant 7 jours après la survenue du cas confirmé* ».

En primaire, tous les élèves de la classe resteront par ailleurs cas contact comme avant, ainsi désormais que l'enseignant s'il ne porte pas de masque. Ils devront se tester à J + 2. Au collège et au lycée, les élèves non vaccinés, qui doivent s'isoler pendant sept jours s'ils sont cas contact, risqueront de l'être plus souvent, « *ce qui pourrait entraîner des mises à l'isolement, alors qu'il y a des enjeux pédagogiques sur la fin de l'année* », s'inquiète Sophie Vénétitay, secrétaire général du Snes-FSU, premier syndicat du secondaire.